

L'Observatoire Economique et Social

Avec un recul de plus de 300 000 personnes protégées en maladie depuis 2011, le régime des non-salariés agricoles a perdu 18 % de ses effectifs.

En janvier 2017, le régime des non-salariés agricoles compte près de 1,4 million de personnes protégées en maladie. Elles représentent 2,1 % de la population de France métropolitaine.

Depuis 2011, cet effectif a diminué de 18,0 %, selon un rythme annuel moyen de - 3,2 %. Cette baisse tendancielle est liée à la structure démographique vieillissante du régime avec des retraités âgés et des effectifs de chefs d'exploitation en recul continu. Par ailleurs, le développement de l'activité des conjoints d'actifs hors du monde agricole accentue ce phénomène.

Les régions Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes concentrent 42,4 % de la population protégée totale en 2017. Depuis 2011, l'évolution des effectifs de ces régions contribue majoritairement au recul du nombre de personnes protégées en maladie au régime des non-salariés.

Un recul continu des effectifs protégés au régime des non-salariés agricoles

Au 1^{er} janvier 2017, près de 1,4 million de personnes sont protégées en maladie au régime des non-salariés agricoles (tableau 1). La population protégée connaît une nouvelle baisse de ses effectifs de 3,2 %, après - 3,6 % en 2016 (graphique 1).

Le recul de la population protégée en maladie s'inscrit dans une tendance de long terme qui affecte chaque catégorie mais plus spécifiquement les retraités (graphique 2). Plusieurs facteurs caractérisant le monde agricole expliquent l'évolution de la population protégée en maladie : l'essor des structures sociétaires, la hausse de la superficie moyenne par exploitant et par exploitation, le développement de l'activité ou de la pluriactivité en dehors de l'exploitation et le vieillissement de la population du régime.

Depuis 2011, les effectifs sont en recul de 18,0 %, soit une perte de plus de 300 000 personnes. La baisse annuelle moyenne se situe à 3,2 %.

Télécharger les données au format Excel :



Tableau 1

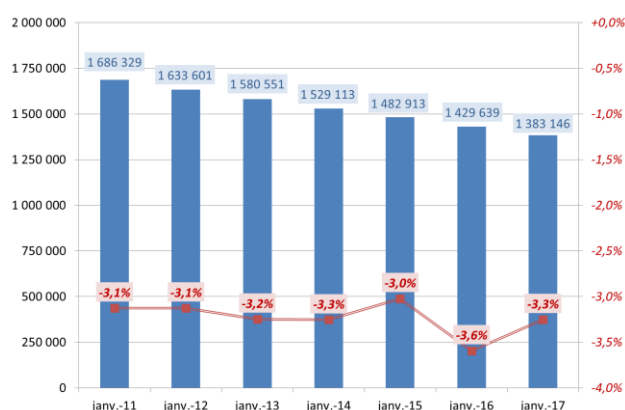
POPULATION PROTEGEE EN MALADIE AU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES

Effectifs au 1 ^{er} janvier	2016	2017	Structure 2017 (en %)	Evolution (en %)	Entre 2011 et 2017		
					Evolution (en %)	Contribution à l'évolution (en points)	Rythme annuel moyen (en %)
Ouvrants droit	1 156 226	1 126 293	81,4	-2,6	-14,3	-11,1	-2,5
. en activité	446 162	443 065	32,0	-0,7	-8,1	-2,3	-1,4
. retraités	703 230	676 346	48,9	-3,8	-18,0	-8,8	-3,3
. invalides	6 834	6 882	0,5	+0,7	3,4	0,0	-0,6
Ayants droits	273 413	256 853	18,6	-6,1	-31,0	-6,9	-6,0
. collaborateurs d'exploitation	27 806	25 744	1,9	-7,4	-39,0	-1,0	-7,9
. enfants	126 941	122 328	8,8	-3,6	-22,4	-2,1	-4,1
. autres personnes couvertes	118 666	108 781	7,9	-8,3	-37,0	-3,8	-7,4
TOTAL	1 429 639	1 383 146	100,0	-3,3	-18,0	-18,0	-3,2

Source : MSA

Graphique 1

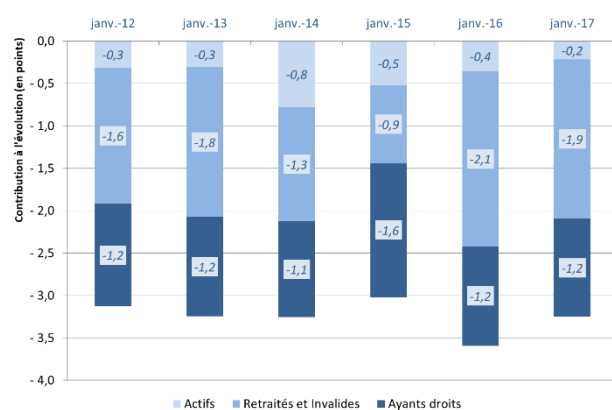
EVOLUTION DE LA POPULATION PROTEGEE EN MALADIE AU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES DE 2011 A 2017



Source : MSA

Graphique 2

CONTRIBUTION A L'EVOLUTION ANNUELLE DES EFFECTIFS NON-SALARIES AGRICOLES SELON LE STATUT



Source : MSA

Une structure démographique vieillissante qui explique en grande partie la baisse tendancielle des effectifs

La population protégée en maladie au régime des non-salariés agricoles est caractérisée par un âge élevé (graphiques 3 et 4). En effet, 60,6 % des effectifs sont âgés de 60 ans et plus alors que seuls 17,9 % sont âgés de moins de 40 ans (graphique 4). Les non-salariés agricoles protégés en maladie sont âgés en moyenne de 63 ans, un âge moyen nettement supérieur à celui des salariés agricoles qui est de 42 ans¹.

Les femmes, qui représentent 47,1 % des effectifs, sont en moyenne nettement plus âgées que les hommes (68 ans contre 58 ans). Cet écart d'âge s'explique en partie par une espérance de vie plus élevée (85 ans pour les femmes contre 79 ans pour les hommes)².

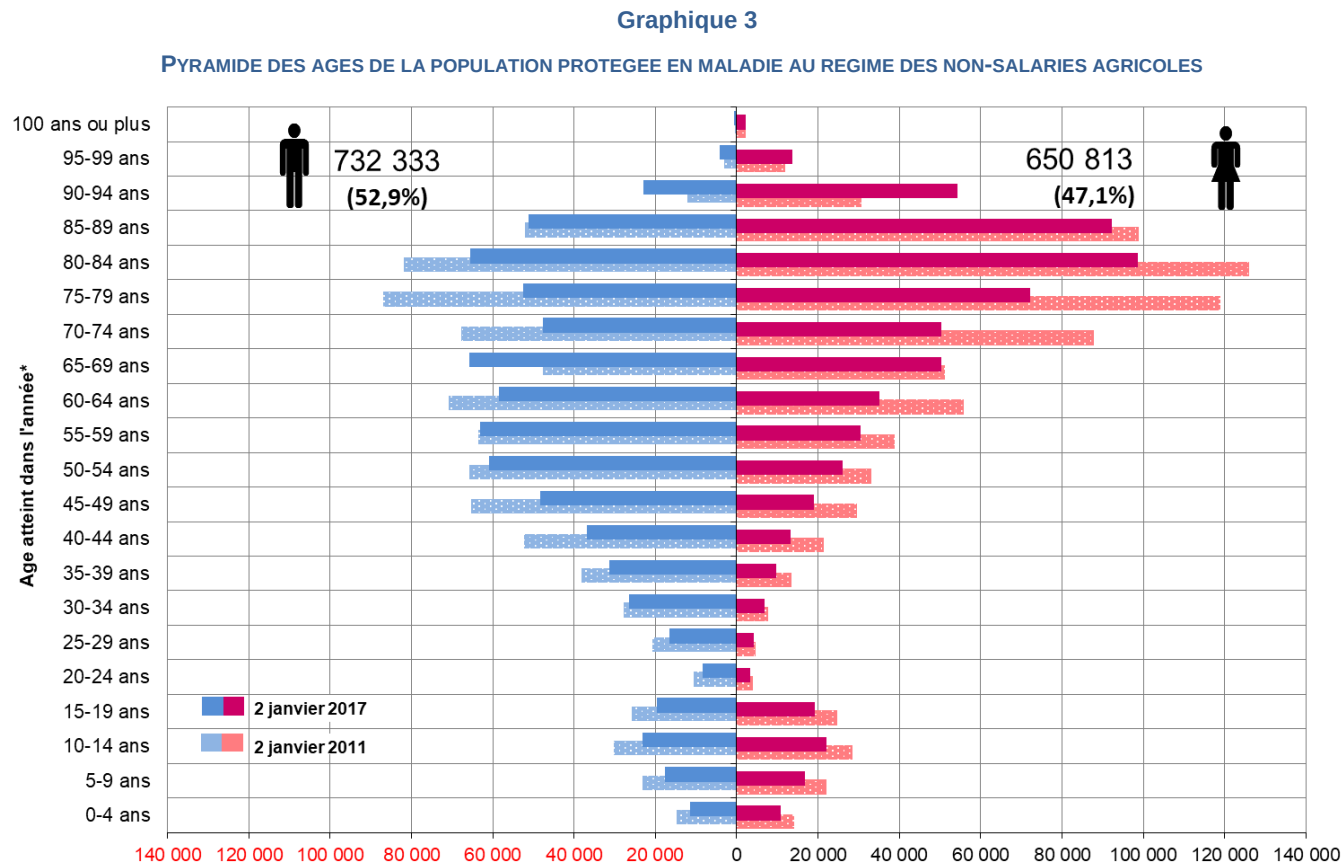
Par ailleurs, les transferts entre époux, i.e. la possibilité pour les conjoints de prendre la tête de l'exploitation lorsque le chef prend sa retraite, peuvent influencer significativement l'âge moyen des femmes sur la population active protégée en maladie.

¹-Tableau de bord Rniam de Janvier 2017.

²-INSEE (2017), « Espérance de vie – Mortalité ».

Avec un nombre de décès supérieur au nombre d'entrées dans le régime (actifs ou ayants droits) et un âge élevé de ses ressortissants, la structure démographique du régime est vieillissante (graphique 3), ce qui explique la baisse tendancielle de la population couverte en maladie.

Entre 2011 et 2017, la population des personnes âgées de 60 ans et plus est le principal contributeur à la diminution des effectifs du régime. Notamment la classe des 60 à 79 ans, avec une contribution de 9,2 points, explique plus de la moitié du recul des effectifs (tableau 2). La baisse modérée de la population âgée de 80 ans et plus (- 3,3 %) s'explique par un effet démographique, avec notamment une croissance des effectifs âgés de 90 à 94 ans combinée à un recul significatif du nombre de personnes âgées de 80 à 84 ans (graphique 5).



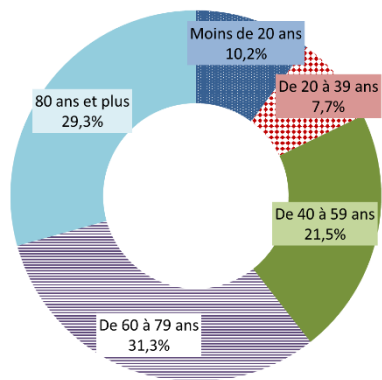
*Age atteint dans l'année : Pour les données du 2 janvier 2017, l'âge est calculé par rapport à l'année civile écoulée, soit 2016.

Source : MSA

Graphique 4

REPARTITION PAR AGE DE LA POPULATION PROTEGEE

JANVIER 2017



Source : MSA

Tableau 2

EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'AGE ENTRE 2011 ET 2017

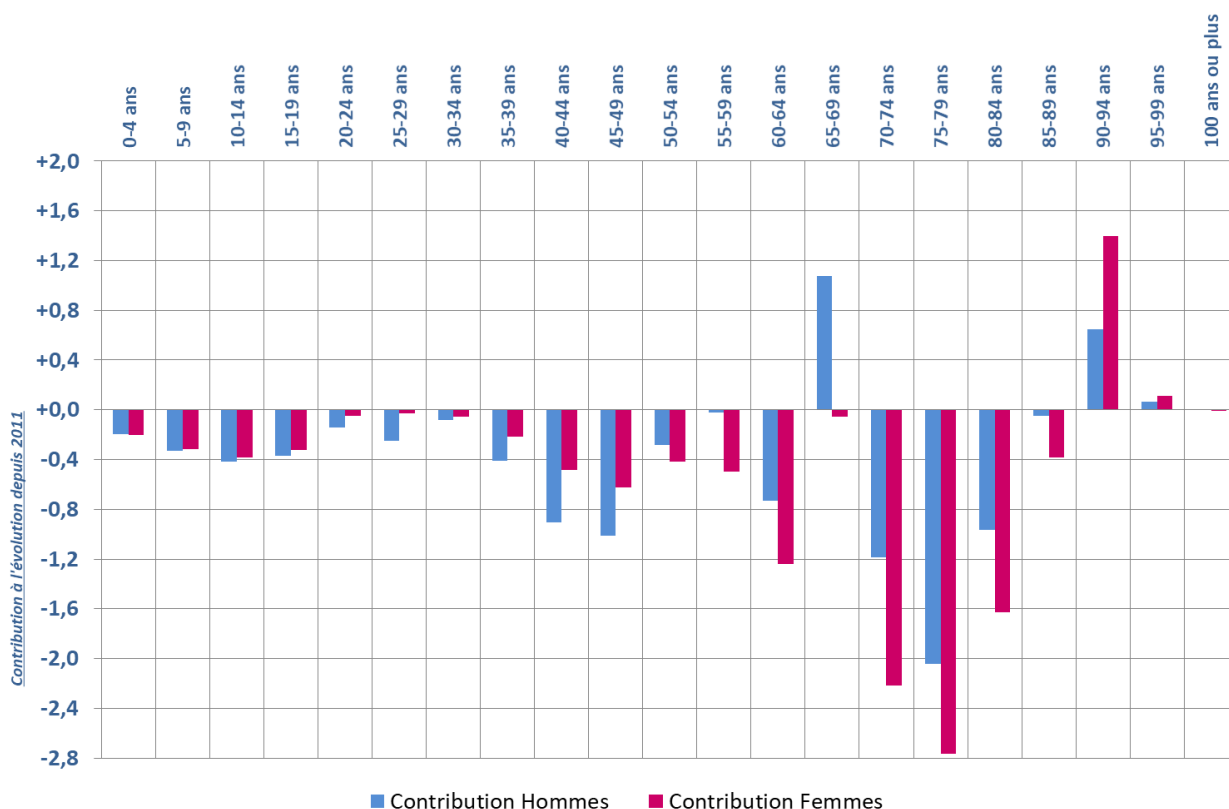
	Evolution (en %)	Contribution à l'évolution (en points)
Moins de 20 ans	-23,3	-2,5
De 20 à 39 ans	-16,4	-1,2
De 40 à 59 ans	-19,3	-4,3
De 60 à 79 ans	-26,3	-9,2
80 ans et +	-3,3	-0,8
TOTAL	-18,0	-18,0

Source : MSA

Graphique 5

CONTRIBUTION A L'EVOLUTION DES EFFECTIFS ENTRE 2011 ET 2017 SELON LA TRANCHE D'AGE (5 ANS) ET LE SEXE

Total contribution = -18,0 points (dont - 7,6 points pour les hommes et - 10,4 points pour les femmes)



Source : MSA

Hausse de la part des retraités et des actifs

En janvier 2017, la population bénéficiaire de droits maladie au régime des non-salariés agricoles est constituée de 49,4 % de retraités et invalides et de 32,0 % d'actifs cotisant à la branche maladie. Le reste des effectifs correspond aux ayants droits du régime qui représentent moins de 20 % de la population totale (tableau 1 et graphique 7).

Avec un effectif de plus de 1,1 million de personnes (tableau 1), les ouvriers droits sont quasiment quatre fois plus nombreux que les ayants droit (0,3 million de personnes) : ils représentent 81,4 % de l'ensemble de la population protégée.

Entre 2011 et 2017, le régime des non-salariés agricoles a perdu plus de 300 000 personnes réparties entre les ouvriers droits (190 000) et les ayants droit (110 000). Ainsi, les populations d'ouvriers droits et d'ayants droit ont respectivement diminué de 14,3 % et de 31,0 %, correspondant à un rythme annuel moyen de - 2,5 % et de - 6,0 % (tableau 1). En six ans, la part des retraités et des actifs s'est sensiblement accrue tandis que celle des populations d'ayants droit (conjointes, enfants et autres ayants droits) a diminué (graphiques 6 et 7).

Parmi les ouvriers droits, aussi bien en contribution qu'en nombre, la catégorie des retraités explique en grande partie le recul global des effectifs. Quant aux chefs d'exploitation et d'entreprise cotisant pour la branche maladie, leur nombre recule chaque année. Cette diminution résulte des départs à la retraite, des cessations d'activité ou de l'expansion des activités de services hors de l'agriculture traditionnelle. Les installations ne compensent pas toutes ces formes de départ.

Concernant la population des ayants droits, la baisse des effectifs résulte de la désaffection du statut de collaborateur d'exploitation et de l'évolution de l'activité professionnelle des conjoints hors du monde agricole. Les enfants sont aussi moins nombreux en raison de la baisse de la population d'actifs et de l'âge élevé des effectifs du régime.

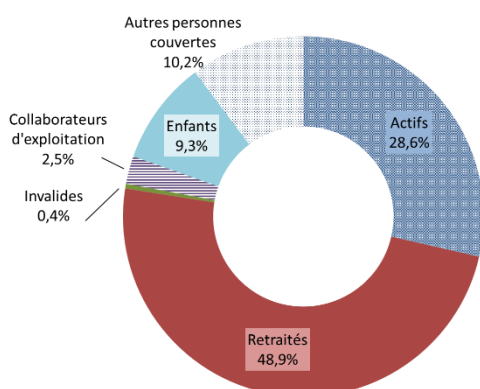
Télécharger les données au format Excel :



Graphique 6

REPARTITION DE LA POPULATION PROTEGEE SELON LE STATUT

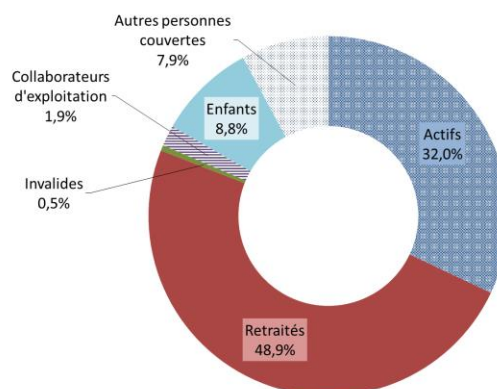
JANVIER 2011



Graphique 7

REPARTITION DE LA POPULATION PROTEGEE SELON LE STATUT

JANVIER 2017



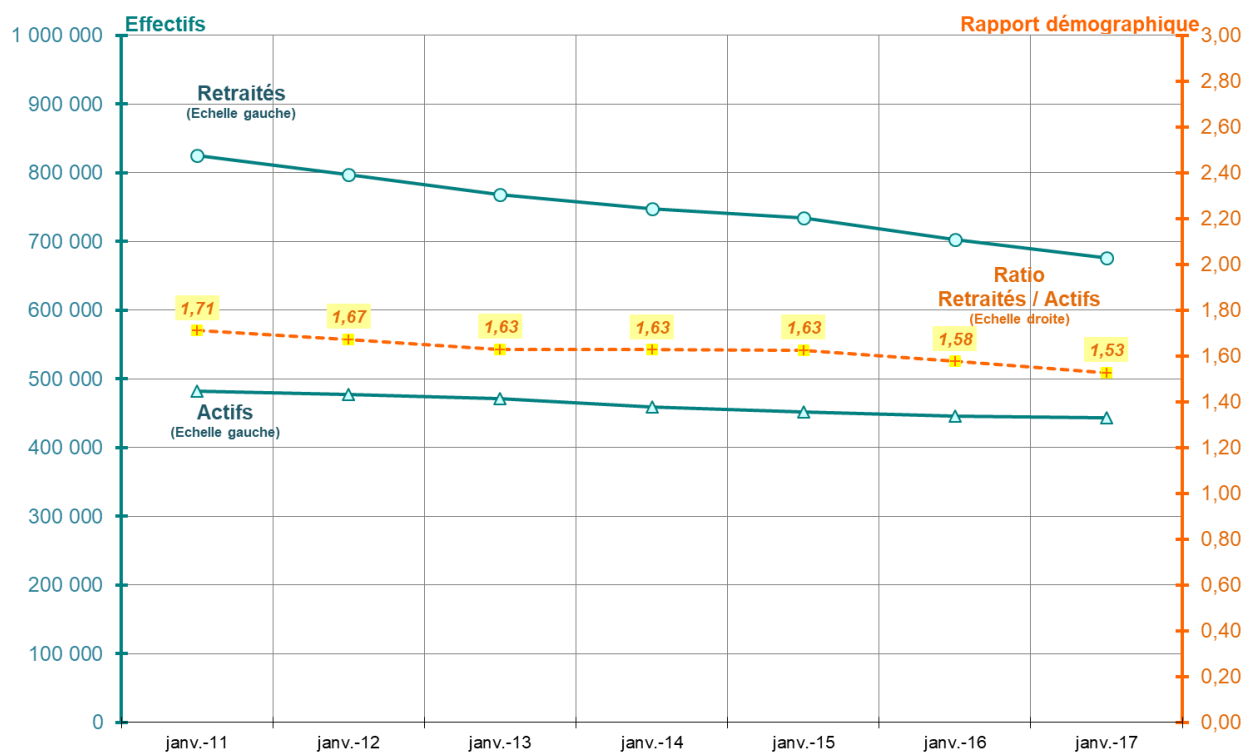
Source : MSA

Un ratio démographique défavorable entre retraités et cotisants mais qui s'améliore légèrement

Le régime des non-salariés agricoles se caractérise par un important déficit de cotisants par rapport au nombre de retraités puisqu'en 2017, plus de 676 300 retraités protégés en maladie sont dénombrés pour 443 000 actifs cotisants (tableau 1).

Entre 2011 et 2017, les effectifs d'actifs et de retraités diminuent respectivement de 8,1 % et de 18,0 %. Avec un nombre d'actifs cotisants diminuant moins vite que celui des retraités (graphique 8), le ratio démographique entre les retraités et les actifs couverts en maladie s'est légèrement amélioré sur la période 2011-2017. En 2011, un actif cotisait pour 1,7 retraité, alors qu'en 2017, ce ratio s'établit à un cotisant pour 1,5 retraité.

Graphique 8

EFFECTIFS DE RETRAITES ET D'ACTIFS COTISANTS PROTEGES EN MALADIE AU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES
PERIODE 2011 A 2017

Source : MSA

Une répartition géographique de la population totale protégée en maladie à l'image de celle des exploitants agricoles

La répartition géographique de la population protégée en maladie au régime des non-salariés agricoles est étroitement liée à celle des exploitants agricoles (cartes 1 et 2). En 2017, les régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie rassemblent près de 412 000 personnes protégées en maladie, soit 29,8 % de l'effectif total. D'autres régions présentent également un effectif important : Bretagne et Pays-de-la-Loire regroupent à elles deux plus de 265 800 personnes, soit 19,2 % du total, puis vient la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 174 400 personnes, soit 12,6 % de l'effectif total.

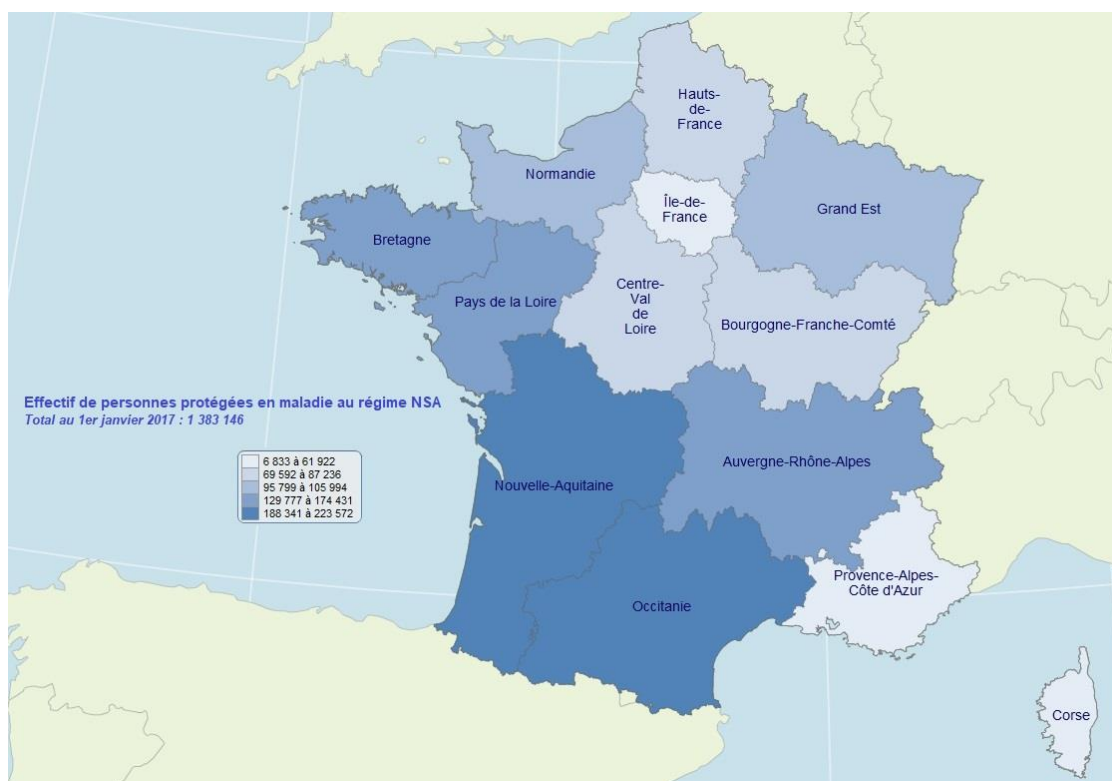
L'agriculture diversifiée de ces régions contribue en grande partie à cette forte densité de population protégée : élevage, viticulture, sylviculture, cultures de montagne et de plaine, produits du littoral, cultures maraichères et fruitières.

Entre 2011 et 2017, sur les 300 000 personnes ayant quitté le régime des non-salariés agricoles, plus de 134 500 l'étaient sur trois régions : Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes (soit 44,4 %). L'évolution des effectifs dans ces régions contribue ainsi majoritairement au recul de la population totale (carte 3).

Carte 1

EFFECTIF REGIONAL DE LA POPULATION PROTEGEE EN MALADIE AU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES AU 1^{ER} JANVIER 2017

FRANCE METROPOLE



Source : MSA - Rniam

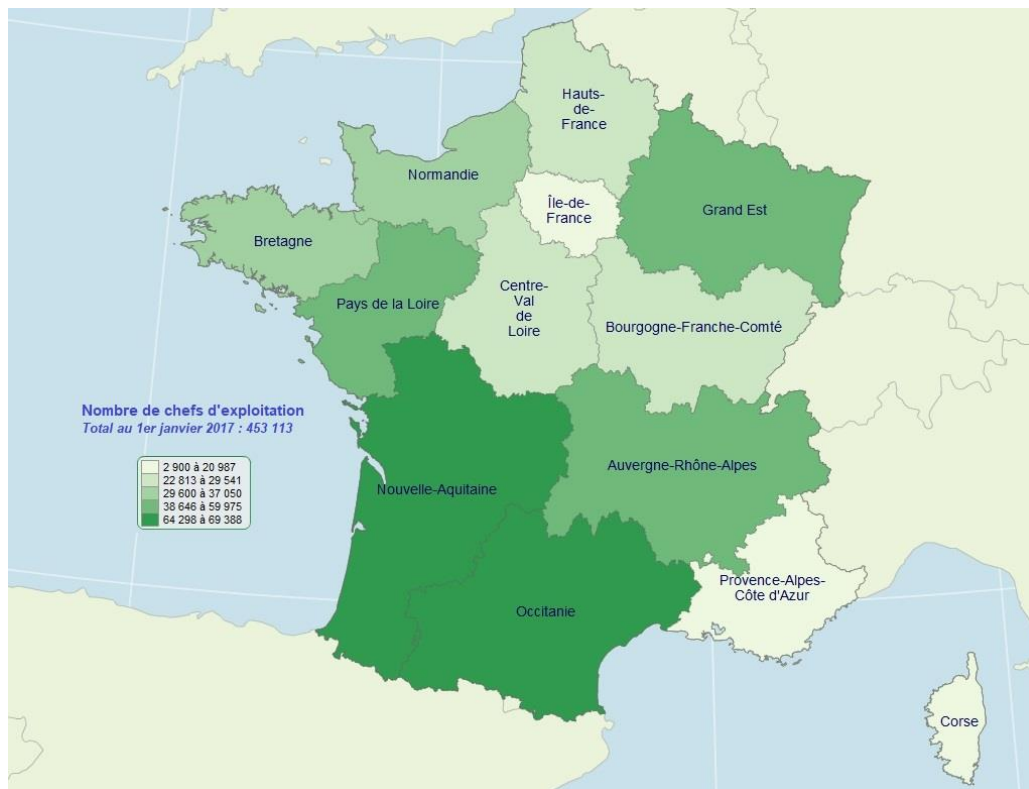
Télécharger les données au format Excel :



Carte 2

EFFECTIF REGIONAL DE CHEFS D'EXPLOITATION OU D'ENTREPRISE AU 1^{ER} JANVIER 2017

FRANCE METROPOLE

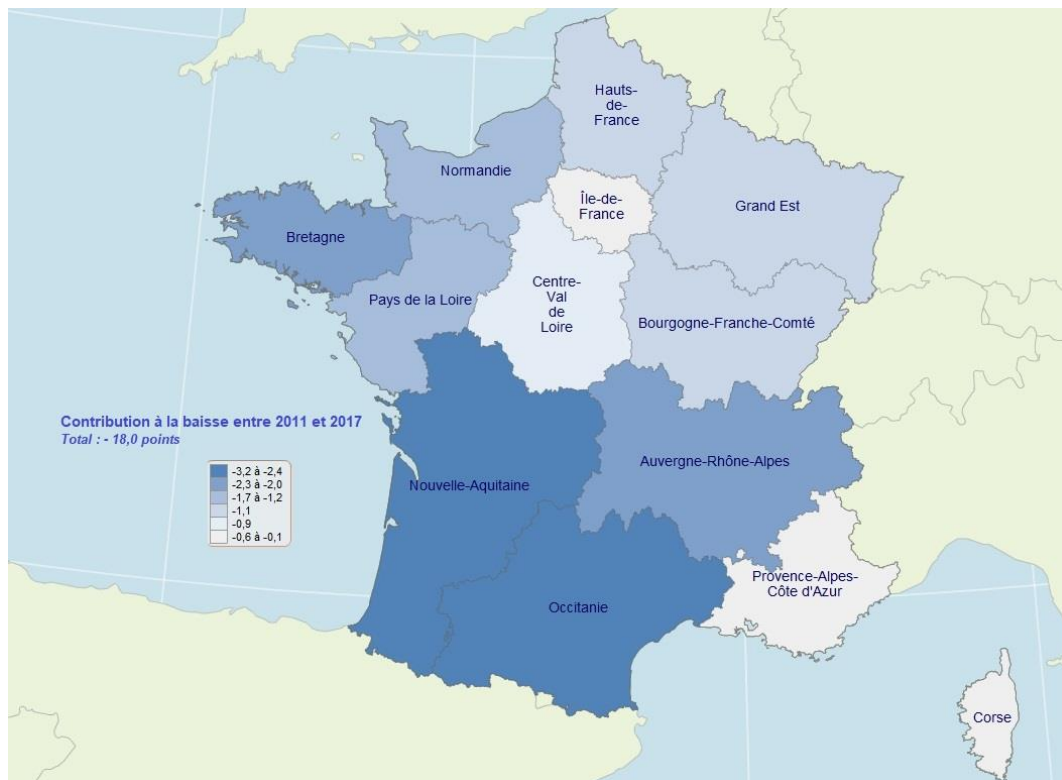


Source : MSA - Siera

Carte 3

CONTRIBUTION A LA BAISSSE ENTRE 2011 ET 2017 DE LA POPULATION PROTEGEE EN MALADIE AU REGIME DES NON-SALARIES AGRICOLES (EN POINTS)

FRANCE METROPOLE



Source : CMSA - Rniam

Information relative à la constitution de ces statistiques

Jusqu'en 2015, le dénombrement des personnes protégées pour le risque maladie au régime des non-salariés agricoles résultait de l'exploitation des fichiers « ETAPRO » transmis chaque année par les caisses de Mutualité sociale agricole. A partir d'une enquête réalisée auprès d'adhérents, un redressement était ensuite effectué afin d'obtenir un effectif d'individus ayant une couverture effective.

Dans le cadre d'une harmonisation des différentes sources issues des systèmes d'informations, le mode de calcul et la source de dénombrement des effectifs protégés en maladie au régime des non-salariés agricoles ont été revus début 2016. Un historique depuis 2011 a été reconstruit afin d'intégrer ces changements. Le dénombrement total des effectifs et sa répartition départementale correspond désormais à celui du Répertoire national inter-régime de l'assurance maladie (Rniam) au 1^{er} janvier.

Les données sur les actifs cotisants sont déterminées à partir des bases statistiques nationales Siera (états des non-salariés agricoles). Il s'agit uniquement des cotisants pour la branche Amexa.

L'effectif des enfants correspond aux ayants droits âgés de moins de 18 ans dénombrés dans le Rniam.

Le reste des effectifs est calculé par déduction en tenant compte de la proportion d'ouvrants droit issue du Répertoire national de l'assurance maladie (Rnam).

Définitions

Personne protégée en maladie : bénéficiaire de la protection sociale qui, à quel que titre que ce soit, a droit aux prestations au régime des non-salariés agricoles d'assurance maladie obligatoire. Le bénéficiaire peut être assuré ou ayant droit. En ce qui concerne l'assurance maladie obligatoire, l'ouvrant droit est la personne affiliée de façon obligatoire au régime des non-salariés agricoles de par son activité professionnelle. L'ayant droit est une personne qui peut bénéficier des prestations sociales du fait de ses liens avec l'ouvrant droit (conjoint s'il ne travaille pas, enfant, concubin, etc.).

Les ouvrants droit protégés au régime des non-salariés agricoles sont constitués :

- des actifs : chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles,
- des inactifs : retraités et invalides à 100 %.

Les ayants droit protégés au régime des non-salariés agricoles sont constitués :

- des collaborateurs d'exploitation : conjoints et membres de la famille,
- des enfants d'actifs, de retraités et d'invalides,
- des autres personnes couvertes : conjoints inactifs et autres personnes à charge.

Sigles cités :

Amexa : Assurance maladie des exploitants agricoles

MSA : Mutualité sociale agricole

NSA : Non-salariés agricoles

Rnam : Répertoire national de l'assurance maladie

Rniam : Répertoire national inter-régime de l'assurance maladie

Siera : Système d'information des non-salariés agricoles

MSA Caisse Centrale	Direction des Statistiques, des Etudes et des Fonds
19 rue de Paris	Directrice de la publication, Nadia JOUBERT - joubert.nadia@ccmsa.msa.fr
CS 50070	Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr
93013 Bobigny Cedex	Rédactrice : Vanessa GUERIN
	Diffusion : Claudine GAILLARD - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr
	Nadia FERKAL - ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr

